



Règlement de la Division Départemental (DD) TAE

Ce concours est ouvert uniquement aux clubs de CD56.

La division est un concours par équipe de club (pas de mélange d'archers de différents clubs) qui se déroule en 3 manches sur les distances du TAE-N, **pendant les concours dominicaux**.

Les catégories ouvertes sont :

- Classique Homme (pas de mixité)
- Classique Femme
- Poulie (mixité autorisée)
- Bare Bow (mixité autorisée)

Chaque catégorie est limitée à 8 équipes avec une équipe par club (les clubs auront la possibilité d'inscrire une 2^{ème} équipe à condition qu'il reste de la place lors de la clôture des inscriptions).

Pour la saison 2025, la clôture des inscriptions est fixée au 30 mars.

Les inscriptions sont à faire auprès de la commission sportive du département par mail.

Le tir se déroule suivant le règlement national du tir par équipe (nombre de volées, durée, départage, ...)

La distance de tir est de 50 m et sur blason de 122 cm pour toutes les catégories.

L'équipe vainqueur dans sa catégorie de la DD est déclarée championne départementale de TAE.

Les récompenses sont données à l'issue de la 3^{ème} manche.

S'il y a 8 équipes, le nombre de matchs sera de 7 (toutes les équipes se rencontrent 1 fois), répartis sur les 3 manches de la manière suivante :

1 ^{ère} étape				2 ^{ème} étape				3 ^{ème} étape					
Match 1		Match 2		Match 1		Match 2		Match 1		Match 2		Match 3	
A	H	A	G	A	F	A	E	A	D	A	C	A	B
B	G	B	E	B	C	B	H	B	F	B	D	C	E
C	F	C	D	D	G	D	F	C	H	E	F	D	H
D	E	F	H	E	H	C	G	E	G	G	H	F	G

S'il y a 4 équipes, le nombre de matchs sera de 5 (toutes les équipes se rencontrent 2 fois), répartis sur les 3 manches de la manière suivante :

1 ^{ère} étape				2 ^{ème} étape				3 ^{ème} étape				
Match 1		Match 2		Match 1		Match 2		Match 1				
A	D	A	C	A	B	A	D	A	C			
B	C	B	D	C	D	B	C	B	D			

S'il y a 6 équipes, le nombre de matchs sera de 5 (toutes les équipes se rencontrent 1 fois), répartis sur les 3 manches de la manière suivante :

1 ^{ère} étape				2 ^{ème} étape				3 ^{ème} étape				
Match 1		Match 2		Match 1		Match 2		Match 1				
A	F	A	E	A	D	A	C	C	E			
B	E	B	D	B	C	D	E	A	B			
C	D	C	F	E	F	B	F	D	F			

A chaque match gagné, les équipes remportent 1 point. A la fin des rencontres, un classement est effectué. S'il y a des égalités à l'issue de la 3^{ème} étape, le départage se fera en fonction de l'équipe ayant gagné le match entre les 2 ex-aequo, et, en cas d'égalité, au total de scores des duels. S'il n'est pas possible de les départager, elles sont alors déclarées ex-aequo.

La composition des équipes est à donner à l'organisateur avant le début des tirs. Si un club à une équipe en division supérieure (DR/D2/D1), alors ses 3 meilleurs archers ne peuvent participer à la DD.

L'attribution des lettres aux équipes est déterminée par tirage au sort, après la clôture des inscriptions. Ainsi, les matchs sont connus par avance.

Recommandations d'organisation

- Tir en ABC pour l'ensemble du concours (ainsi, un départ avec l'entraînement, les 2 séries et la pause devrait tenir en 2h30)
- Ne pas changer les blasons pour le tir par équipe (même en cas de barrage, il faudra faire confiance à la qualité de nos arbitres)
- Traçage du terrain : tracer uniquement la ligne des 1 m, à moins que si vous avez la volonté ou la possibilité de tracer les carrés
- Timing, tirs entre 12h00 et 14h00, **après le départ du matin dont les tirs commencent à 9h00 et avant le départ de l'après-midi dont le greffe est à 13h30 :**

- DD équipe (1 volée d'échauffement d'essai si des tireurs n'ont pas fait le départ du matin) : 12h15 à 13h15 (sauf dernière manche si 3 matchs car plus long)
- Remise des prix : 17h30

- Timing, tirs après le 2^{ème} départ - **ATTENTION ÇA VA FINIR TARD !!!**
 - DD équipe (1 volée d'échauffement essai si des tireurs n'ont pas fait le départ de l'après-midi) : 17h15 à 18h15 (sauf dernière manche si 3 matchs car plus long)
 - Remise des prix : 18h45

- arbitrage : lors des premiers championnats départementaux par équipe, la présence d'un arbitre est suspendue et les archers s'auto-arbitreront.